

CR résumé REUNION CHS-CT

AUDIOCONFERENCE DU

19/06/2020

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>

Prévention :

Bilan actualisé

Présentiel Aude 56 à 66%, (autres départements 62 à 67%).

Télétravail 13 à 16% (14 à 15%)
ASA : 5 à 6% (8 à 9%)

Budget : le budget ayant été fourni hier soir à 17h30 suite à problème de manipulation de la messagerie, l'étude du budget est remise à vendredi prochain.

réouvertures :

SIP (S) : progressif à partir du 23/6, quelques jours par semaine

Narbonne pose problème, recrutement vigile pas encore finalisé (pas d'ouverture dans ces conditions)

Carca Cité : prêt (vigile, filtrage, gels et masques)

Limoux : prêt

Trésoreries : Quillan, Castelnaudary et Bram pour l'instant, 1^{ère} semaine très réduite (3 matinées/semaine)

Pour tous les sites, des visites de CHS sont prévues et peuvent être effectuées à la demande et régulièrement pour suivre l'évolution (nombre d'usagers, efficacité des mesures sanitaires...)

L'ISST a envoyé une liste de recommandations

Le **médecin** de prévention (MP) préconise seulement 2 personnes à la réception de l'accueil de Narbonne quand la réouverture sera possible (pas de rotation de personnels, car problèmes d'occupation des boxes). 1 seul guichet sera ouvert pour l'instant

A **Castelnaudary** se pose le problème des ouvertures (fenêtres trop petites), mais le hall est vaste et permet de respecter les consignes avec peu d'usagers à la fois. Le Directeur, ne connaissant pas encore le problème, se promet d'aller voir.

Partout, la réception doit être « étanche », c'est-à-dire pas d'usagers dans les couloirs, étages etc. Ils seront cantonnés aux points d'accueil.

L'accueil immédiat ne doit se faire qu'aux banques d'accueil, les boxes étant réservés aux accueils sur RDV. Les RDV téléphoniques doivent être privilégiés, éviter au maximum les réceptions physiques. Pas d'accueil en boxes sans RDV.

Des masques (en stock, fournis aux CDS et en stock

également à la Direction, et si besoin avec commande à venir) seront fournis pour les usagers qui n'en auraient pas ; pour autant, même si pas d'obligation possible pour les usagers, fortement recommandé (affiches envoyées à la Direction « invitant » tous les usagers à s'en munir), des bonbonnes de gel à distribution par pédale seront installés sur tous les points d'accueil. Si des usagers refusent le port du masque (ils en ont le droit), les équipements de distanciation et de protection (plexiglas, chaises positionnées à 1M des plexiglas, sprays de nettoyage fournis aux agents) garantissent la sécurité des agents (mais du coup moins efficacement pour la sécurité des usagers entre eux).

Visite Narbonne Agglo pour évaluation des problèmes de personnels (suite fiches de signalement) prévue le 30/6 par CHS + MP

Suite à la visite de la Cité par le CHS, problèmes liés à la canicule à prévoir : des solutions sont évoquées ; tests de rafraîchisseurs portatifs individuels, filtres thermiques sur les fenêtres les plus exposées, aménagements horaires, demande de retours d'expériences aux autres départements sur rafraîchisseurs de couloirs.

Carte Apetiz :

Note en cours de la DG, le dispositif sera déployé dans les jours qui viennent (attestation sur l'honneur pour défraiement)

Primes COVID :

Solidaires demande que tous les agents Berkani (6) soient destinataires de la prime. Le Directeur répond que leurs cas ont été étudiés de la même façon que les autres agents. 2 ont été retenus.

Statistiques d'attribution :

Sur **168 attribuées**, 50 à 1000€, 118 à 330€

43% hommes, 57% femmes

81 allocataires dans le cadre prédéfini, le reste en liste 4 (proposition des CDS), c'est à dire au seul choix 100 % du chef de service même s'ils n'ont pas le nombre de jour de présence « requis » par le directeur ... **81 allocataires soit environ la moitié des agents !!** **Rappel de la « méthode » départementale :** c'est un mix entre des critères dit objectifs et le choix du CDS. Pour les 1000 € : liste 1, présentiel avec 4 jours max rtt/congés/asa30 max, liste 2 cinq jours max, liste 3 six

jours max, liste 4 : motivation par le CDS des agents en dehors de ces critères mais qui devraient avoir la prime. Pour les 330 euros, liste 1, présentiel avec 8 jours max rtt/congés/asa30 et 4 j max pour les télétravailleurs, liste 2 neuf jours max et 5 j pour les télétravailleurs, liste 3 onze jours max et 6 j pour les télétravailleurs, liste 4 : motivation par le CDS des agents en dehors de ces critères mais qui devraient avoir la prime. ... C'est la liste 3 qui sera élaguée pour ne pas dépasser les « quotas » ! voire la liste 4 selon les quotas et les motivations des CDS ... ça va vraiment être pas beau à voir !!

Répartition par métiers :

DIR/EDR 17%; CDC 11%; SIP 20%; SIE 14%; PRS/SPF 7%; CSP 2%; Trésoreries 29%

Congés :

Chaque période étant « étanche », les congés posés sur la période 1 ne peuvent être appliqués qu'à cette période, idem pour période 2

La Direction est encore en attente des modalités d'utilisation des reports 2019....

Écrêtements horaires : la récupération pourra être étendue sur plusieurs mois, à raison de 2 demies journées par mois, jusqu'à apurement, afin que rien ne soit perdu.

Mutations :

Le Directeur demande que tous les cas posant problème soient envoyés à la Direction pour examen.

Mais c'est quoi un cas posant « problème » ...

Evolution campagne de déclarations :

200 190 environ reçues à ce jour sur les 226 000 attendues (90%, contre 83% à la même période l'an dernier)

66 000 automatiques sur 136 000 à ce jour

Peu de déclas papier en stock

Il reste 2 semaines pour évaluer correctement l'ensemble de la campagne.

Fin de la réunion à 11h50

Prochaine réunion audio CHS vendredi 26/6

Rappel de questions CGT supplémentaires posées par écrit le 13 juin vu que la réunion téléphonique ne le permettait pas :

- Nous avons déjà demandé un bilan entretien professionnel et un visuel sur le calendrier de la ddfip 11 à ce sujet.

Réponse Demonet : Confirmation de ma réponse

favorable mais quand ce sera possible, eu égard aux charges actuelles de la Div RH et de l'absence d'afipa sur le pôle.

- Ticket restaurant : quelle est votre conclusion suite à une nouvelle note évoquée lors de la réunion du 04 juin ?

Réponse Demonet : La DG a ouvert des possibilités de choix sur attestation sur l'honneur; le périmètre des bénéficiaires est en cours d'instruction

- mutations : Compte-tenu du nouveau report du définitif B national, y'a t-il une conséquence pour l'Aude ? Nous ne souhaitons pas de mouvement local après le 21/22 juillet, sinon ce serait trop tardif. En outre les conséquences pour l'Aude du nouveau mouvement B seront sans doute minimales : zéro voire un ou 2 collègues en plus; donc le mouvement peut être déjà préparé en avance puis modifié si des collègues arrivent.

Réponse Demonet : la DG nous dira s'il y a une incidence pour notre département; l'échéance pour nous, sauf contre ordre, reste les environs du 15/07.

- les 23 PC annoncés par la ddfip ont-ils été distribués et dans quelles conditions ?

Réponse Demonet : l'ensemble des PC sont en cours d'attribution ou ré-attribution pour tenir compte également du maintien en confinement des agents vulnérables

- Calculette jour de congés/artt : nous signalons une erreur sur les TP compte-tenu de la période et selon le jour de TP de l'agent (attention appelée aux CDS), qu'en est-il des agents qui ne sont pas d'accord avec le décompte du CDS et qui l'ont déjà fait savoir ?

Réponse Demonet : Pas de cas qui m'ait été signalé, mais les travaux se poursuivent ; **Nota Bene : petit problème ici car déjà la CGT a connaissance de 7 cas seulement sur le SIP/SIE de Limoux...**

- Prime "covid 19" : suite à la présentation par la ddfip 11 : de ce que nous avons compris, les télétravailleurs sont-ils bien cantonnés à la prime à 300 € selon votre système et compte-tenu de la préférence des notes qui va en effet au présentiel pour recevoir la prime ? Vous deviez rendre la liste le 12 juin pour la paye de juillet; peut-on avoir communication des chiffres que nous avions demandés : genre, par catégorie, % par services/"métiers" ? Comment traitez-vous, pour la prime, les agents qui ont contesté le nombre de jours travaillés donnés par leur CDS ? Puisque ça pourrait les faire rentrer dans une liste 3 ou les faire changer de liste ? Ces collègues ont-ils eu un retour ?

Réponse Demonet : Confirmation de ma réponse favorable mais quand ce sera possible, eu égard aux charges actuelles de la Div RH et de l'absence d'afipa sur le pôle. La liste 4 permettait aux CDS de faire des exceptions aux principes encadrant les listes 1 à 3. **Nota Bene : réponse incomplète du directeur ...**

Surtout, allez voir sur notre site modèle de réponse au CDS pour gagner des jours et modèle de recours si vous voulez faire du contentieux sur ces sujets.

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11

cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr; cgt.ddfip11@gmail.com